

Analyse fonctionnelle

Variétés

Les deux principales variétés d'ananas cultivées sont le **Cayenne lisse** et le **Brazza (ou pain de sucre)**. Le Cayenne lisse, à chair jaune et ferme et au goût acidulé, est préférée pour l'agriculture biologique, l'exportation et la transformation. Le Brazza, de chair blanche, est sucré et juteux. Il est utilisé pour les marchés locaux et régionaux. Le Cayenne lisse a peu d'épines sur les feuilles, ce qui rend sa manipulation moins pénible. Cependant, cette variété produit moins de rejets (2 à 3 par pied). Les feuilles de Brazza produisent plus d'épines, mais le matériel de production est abondant dans toutes les zones car un seul pied peut produire une dizaine (voire plus) de rejets.

Localisation et systèmes de culture

L'ananas est cultivé dans deux zones agro-écologiques: **la zone maritime** qui correspond à toute la région maritime et au sud de la région des Plateaux; et **la zone des plateaux** qui correspond au Nord-Ouest de la région des Plateaux (préfectures de Danyi et de Kloto). Les sols et le climat des autres régions ne sont pas très favorables à cette culture.

Ces deux zones se distinguent par **le système de culture, la variété et le rendement** (figure 2). Les deux systèmes pratiqués sont **la culture conventionnelle et la culture biologique**. La zone maritime pratique à la fois la culture biologique certifiée et la culture conventionnelle à intrants chimiques, tandis que la zone des plateaux est connue pour son agriculture avec très peu d'intrants chimiques et peu d'apport organique. Dans les deux zones, il n'y a pas d'irrigation et les travaux sont essentiellement manuels sur de petites superficies (moins de 1 ha).

	Zone maritime bio	Zone maritime conventionnel	Zone plateaux bio	Zone plateaux conventionnel
Variété	Cayenne	Brazza	Cayenne	Cayenne
Rejets (unités/ha)	57 750	57 750	36 750	36 750
Rendement (t/ha)	55	60	30	30
Rendement (t/producteur)	22	24	12	12
% producteurs	44	24	24	8
Prix ananas frais au producteur (CFA/kg)	110	60-100	110	70-90

Figure 2 : Caractérisation des zones de production d'ananas

Production et transformation

En l'absence d'un suivi fiable, les données de la CV sont souvent surestimées. On peut raisonnablement évaluer que l'ananas est cultivé par quelques **3 200 producteurs** (en tenant compte de ceux qui n'ont pas récolté en 2018) et que la production était proche de **30 000 t en 2018** dont 65% d'ananas biologique et 35% d'ananas conventionnel. Le secteur de la transformation est en forte croissance, **le nombre de MPME est passé de moins de 30 à une cinquantaine entre 2017 et 2019**. 32% de l'ananas est vendu en frais à l'exportation par une dizaine d'entreprises, par ailleurs une trentaine d'entreprises produiraient actuellement plus d'1 million de l de jus d'ananas

(dont 200 000 l biologique) et 476 t d'ananas séché (figures 1 et 3). **Environ 60% de l'ananas est exporté** en frais ou sous forme de produits transformés, essentiellement en Europe pour les produits biologiques (France, Allemagne, Suisse, Italie) ou sur le marché régional (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger). Les importations sont très faibles (un peu d'ananas du Bénin au nord).

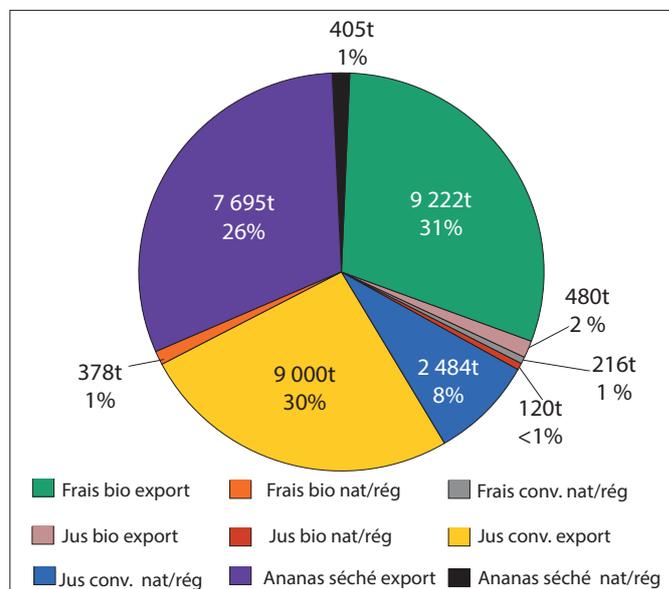


Figure 3 : Répartition des différents marchés (équivalent ananas frais en t / %)

Gouvernance

Les producteurs d'ananas biologique sont organisés en **coopératives** alors que les producteurs d'ananas conventionnel sont de petits exploitants autonomes et souvent non organisés. **La structuration des producteurs est cependant encore limitée**. De manière générale, le faible accès des producteurs à l'information sur le prix de l'ananas à l'international crée une asymétrie au profit des transformateurs, exportateurs et semi-grossistes. La confiance est généralement faible entre les producteurs et les transformateurs; et les contrats (quand ils existent) ne sont pas toujours respectés.

Certains transformateurs et exportateurs ont développé une forme de **coordination horizontale** : les entreprises qui n'arrivent pas à faire face à la demande, sous-traitent une partie de leurs commandes pour satisfaire leurs clients dans les délais requis. Cela s'observe surtout dans les sous-chaînes de valeur « ananas séché biologique » et « ananas frais biologique conditionné bord champ et exporté par avion ».

Certification

Les producteurs d'ananas au Togo ne disposent pas de certification biologique individuelle. Ils dépendent d'un transformateur ou d'un exportateur certifié biologique qui élargit le périmètre de sa certification à ses fournisseurs. Cet acteur certifié met en place un Système de Contrôle Interne qui assure l'encadrement des producteurs à travers les techniciens qui s'assurent que le cahier des charges du certificateur est respecté.

Analyse économique

Viabilité pour les acteurs

Les revenus nets individuels annuels des producteurs liés à l'ananas (pour 22/24 t en zone maritime et 12 t en zone plateaux – figure 1) **varient entre 403 000 FCFA (614 €) et 1 388 000 FCFA (2 116 €)** selon leur localisation, leur système de culture (biologique ou conventionnel), leur pratique culturale (renouvellement du matériel végétal, travaux de préparation du sol) et la variété cultivée. Les coûts de production mais aussi les rendements et les revenus sont plus élevés en zone maritime. Les acteurs en aval sont à une échelle de production plus importante et ont des revenus plus conséquents.

Création de valeur ajoutée

La valeur totale de la production de la CV tous produits confondus (frais, jus, séché) est de l'ordre de 7 072 millions FCFA (10,8 millions €) en 2018 dont 69% correspond à la valeur ajoutée (VA) et 31% aux consommations intermédiaires (CI). **Parmi ces CI, 34% sont des importations** (carbone de calcium, cartons, bouteilles, gants, matériel de bureau, etc.) et 66% correspondent à des CI domestiques (rejets d'ananas, transport, électricité, certification, etc.). Les emballages carton représentent 63% des importations nécessaires à la CV.

La VA directe de la CV s'élève à 4 908 millions FCFA (7,5 millions €), les CI domestiques génèrent 1 142 millions FCFA (1,7 millions €) de VA indirecte, soit **la VA totale de la CV ananas au Togo s'élève à 6 050 millions FCFA (9,2 millions €)**. Malgré un taux d'intégration élevé dans l'économie nationale (de l'ordre de 86%), la contribution de la CV à la croissance économique du pays est marginale, de l'ordre de **0,2% du PIB et de 0,5% du PIB agricole**.

Comptes publics et balance commerciale

La CV génère un **revenu total (direct et indirect) pour l'État de 233 millions FCFA (355 000 €)**, essentiellement dû aux taxes d'exportation et aux droits de douane à l'importation d'intrants pour la CV. L'État n'accordant aucune subvention, la contribution de la CV aux finances publiques s'élève au montant de ces taxes.

La valeur des exportations de produits à base d'ananas a été estimée à 4 606 millions FCFA (7 millions €) qui correspond environ à 65% de la valeur de la production de la CV. Etant donné que les importations totales (directes et indirectes) de consommables s'élèvent à 967 millions FCFA (1,5 million €), **le solde de la balance commerciale de la CV est largement excédentaire de près de 3 639 millions FCFA (5,5 millions €)**.

Viabilité dans l'environnement international

Le **ratio de coût en ressources internes est de 0,6** (inférieur à 1) montrant que la richesse économique créée mesurée aux prix internationaux est supérieure aux coûts en facteurs domestiques. Ainsi la CV s'avère économiquement efficace du point de vue de la collectivité. Elle a globalement un avantage comparatif qui suscite l'intérêt des entreprises

notamment étrangères, pour investir dans la transformation de l'ananas et dans l'ananas biologique très apprécié sur le marché international.

Répartition des revenus

Le conditionnement et la transformation en jus et en produit séché augmentent considérablement la VA dans la CV. Ces activités sont à l'origine de 51% des revenus créés, plus que la production primaire 44% (figure 4). La production biologique a favorisé le développement des marchés à l'export, cependant si elle permet au producteur d'obtenir un meilleur prix de vente (figure 2), **elle a plus profité encore aux acteurs en aval de la CV** : le ratio prix bord champ / prix final pour l'ananas frais est de 22% pour l'ananas biologique, 36% ou 44% selon la zone pour l'ananas conventionnel.

Cependant la CV est inclusive, **l'essentiel de la VA totale étant composé de salaires (40%) et de revenus bruts pour les acteurs (54%)** ; 3,9% va à l'Etat, 1% aux propriétaires terriens, 0,7% aux banques. 38% des revenus nets des acteurs vont aux producteurs.

Emplois

Malgré sa taille limitée, la CV ananas au Togo est à l'origine d'un nombre d'emplois non négligeable. Les 2 249 millions FCFA (3,4 millions €) de salaires totaux (directs et indirects) distribués correspondent à environ 5,800 emplois équivalent plein-temps. Avec les emplois de type auto-entrepreneurs (environ 3 200 producteurs, 1600-1700 commerçants), la CV **compte au total plus de 10 000 emplois** auxquels il faudrait rajouter la main d'œuvre familiale.

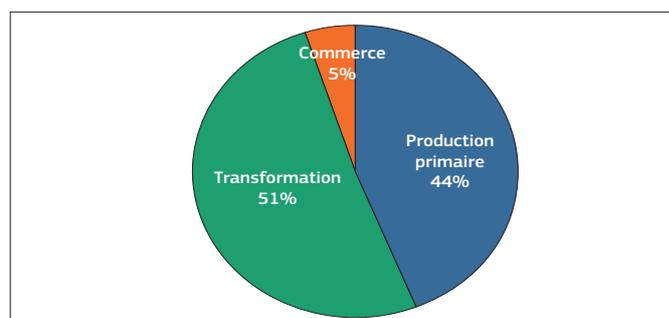
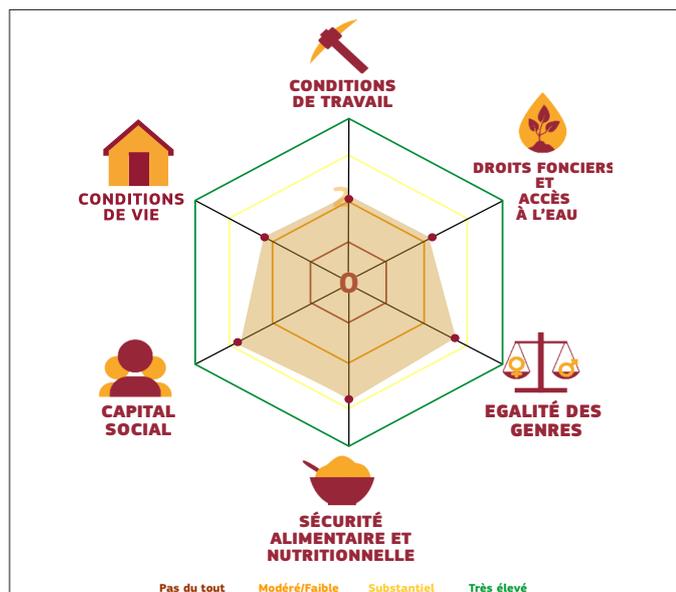


Figure 4: Contribution des secteurs à la valeur ajoutée directe de la CV

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ?

La CV ananas n'est pas encore très développée en comparaison aux produits agricoles phares pour la croissance économique du Togo comme les céréales, le café, le coton ou le cacao. Elle contribue encore faiblement à la croissance économique (moins de 1% du PIB agricole) mais le développement récent des activités de conditionnement pour l'exportation et de transformation en jus et en produits séchés a permis de doubler la valeur ajoutée de la chaîne de valeur. Cette contribution peut s'améliorer en augmentant la part de la production biologique et en continuant à développer les produits transformés (jus et ananas séché) sur les marchés de niche.

Analyse sociale



CETTE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST-ELLE INCLUSIVE ?

La rentabilité des activités liées à l'ananas motive les producteurs dont 35% sont des femmes. Le nombre d'entreprises de conditionnement/transformation est aussi en augmentation. La chaîne de valeur est également très inclusive des femmes au niveau du commerce de gros et de détail.

Elle bénéficie à plus de 3 000 petits producteurs qui obtiennent des revenus nets annuels à partir de l'ananas équivalant en moyenne à 1,4 fois le salaire minimum togolais. Le revenu net de l'ananas, bien que non unique, est donc suffisant pour répondre aux besoins vitaux de ces ménages mais il ne motive pas encore suffisamment les jeunes.

La CV offre des opportunités d'emplois à de nombreux salariés aussi bien au niveau de la production agricole que du conditionnement pour l'exportation, du transport et de la production d'une grande diversité de produits transformés. Cependant, le niveau des salaires pourrait être amélioré.

LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE D'UN POINT DE VUE SOCIAL ?

La chaîne de valeur d'ananas au Togo a des effets positifs au niveau social dans les domaines de l'égalité des genres, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du capital social. La situation est moins satisfaisante dans les domaines des conditions de vie, des conditions de travail et de l'accès aux terres.

L'un des enjeux qui menace la durabilité de la chaîne de valeur est sa faible attractivité pour les jeunes. Alors que les activités se développent et représentent des opportunités d'emploi, elles sont peu attractives à cause de la pénibilité du travail dans les plantations et dans les usines de transformation, des revenus et salaires peu intéressants et des difficultés d'accès des jeunes au financement. Au niveau agricole, ceci peut occasionner une perte de transmission du savoir-faire dans la culture d'ananas.

La précarité de la situation foncière de certains producteurs est aussi susceptible de remettre en question la durabilité sociale de la chaîne de valeur.

Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Le Togo a signé et ratifié la plupart des conventions internationales sur le droit du travail et intégré leurs principes dans les textes nationaux (Constitution, Code du Travail, etc.). Cependant, ces accords sont faiblement respectés dans les entreprises de transformation/exportation et dans les exploitations. Forte pénibilité du travail au niveau de la production agricole. Faible intérêt des jeunes et manque de relève. Le risque de travail forcé est minime dans toutes les sous-filières.
Droits fonciers et accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Conflits fonciers qui menacent la stabilité et la sécurité des terres : situations déséquilibrées dans la définition des contrats de location des parcelles ou non-respect des contrats par les propriétaires. Faible protection du droit informel géré par la coutume et très faible application du droit formel dans les milieux ruraux.
Egalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> Forte présence des femmes (35% des producteurs et 97% des vendeurs de fruits sur le marché local) qui contrôlent leurs revenus. Cependant, elles sont défavorisées quant à l'acquisition des terres. Faible prise de parole des femmes en public. Charges de travail plus importantes que les hommes et exposition à des tâches pénibles.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Dans les zones de production, le déficit alimentaire s'est beaucoup réduit et la nourriture est devenue plus accessible aux populations. L'ananas participe à la disponibilité des aliments et il permet l'achat de nourriture à travers le revenu qu'il génère.
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> Les organisations et coopératives facilitent l'accès des producteurs d'ananas biologique aux informations sur les pratiques et politiques agricoles ainsi que sur les prix de marché. Certaines coopératives touchent des primes pour leur participation au développement local octroyées par les entreprises engagées dans le commerce équitable (Fair For Life).
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des services sociaux de base tels que le logement et la santé. Les formations sanitaires sont insuffisantes et géographiquement non accessibles dans certaines localités. Le revenu de la vente des ananas permet aux producteurs d'améliorer leurs conditions de logement par la construction de maisons en dur dans les villages. Le revenu des employés non permanents dans les entreprises ne leur permet pas d'assurer convenablement leurs besoins alimentaires et leurs conditions de logement ne sont pas acceptables.



Analyse environnementale

L'analyse du cycle de vie de l'ananas a comparé plusieurs sous-filières : **5 sous-filières ananas frais** (figures 6, 7, 8), **2 sous-filières jus** (bio zone maritime export bateau, conventionnel zone maritime marché local) et **2 sous-filières ananas séché** (bio zone maritime export bateau, bio zone plateaux export bateau).

Impact sur les ressources naturelles

Dans la sous-filière frais, l'ananas conventionnel destiné aux marchés régionaux a l'impact le plus élevé à cause des intrants ainsi que de la longue distance de transport de Lomé à la frontière avec le Burkina Faso (figure 6). Dans la sous-filière jus, c'est aussi le produit conventionnel qui génère le plus d'impact à cause des intrants chimiques. Les impacts de la transformation et du transport sont pratiquement les mêmes pour le jus biologique et pour le jus conventionnel. Pour la sous-filière produit séché, le produit des plateaux a un impact plus élevé à cause de la distance d'approvisionnement en ananas frais à Lomé.

Impact sur les écosystèmes

Pour les sous-filières frais et séché, l'ananas des plateaux génère l'impact le plus élevé à cause du faible rendement au champ (utilisation du sol). Il est suivi par l'ananas frais maritime destiné aux marchés régionaux qui, malgré son rendement élevé, utilise plus de sol à cause des pertes sur la longue distance de transport vers les pays Sahéliens (figure 7). Quant à la sous-filière jus, le produit conventionnel a l'impact le plus élevé à cause de l'usage des intrants chimiques. Pour la transformation, l'usage du gaz naturel, des emballages en verre et en carton (sols de forêt mobilisés) sont dommageables de la qualité des écosystèmes.

Impact sur la santé humaine

Dans la sous-filière produit frais, l'ananas conventionnel commercialisé sur le marché régional a l'impact le plus élevé en raison de l'usage des fertilisants chimiques, des pesticides et des émissions provenant de l'usage du carburant fossile pendant le transport (figure 8). Sans surprise, l'impact sur la santé humaine est aussi plus élevé pour le jus conventionnel (toxicité). Pour la sous-filière produit séché, l'impact du produit des plateaux est le plus élevé à cause de son faible rendement ainsi que des émissions liées à l'usage des carburants fossiles.

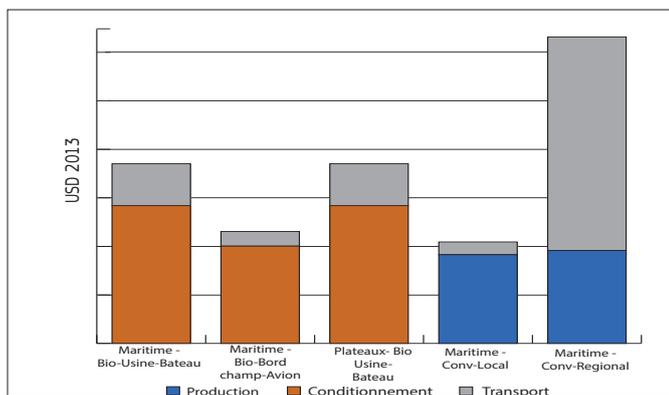


Figure 6: Impact de la sous-filière ananas frais sur les ressources

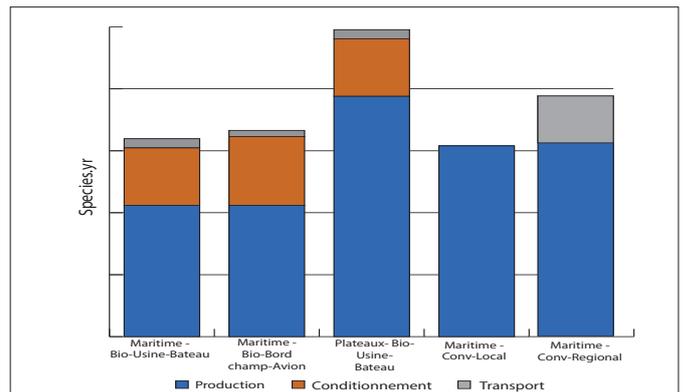


Figure 7: Impact de la sous-filière ananas frais sur les écosystèmes

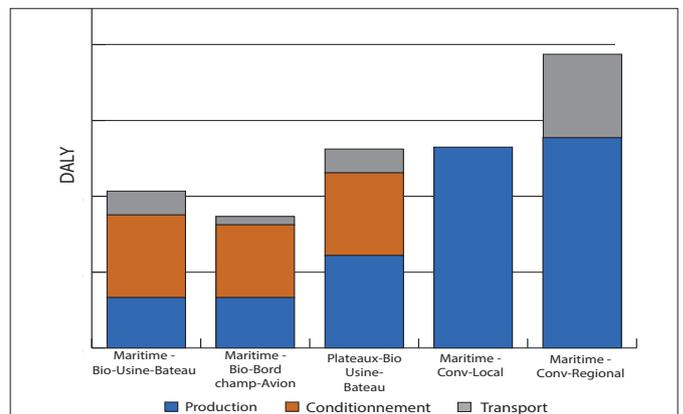


Figure 8: Impact de la sous-filière ananas frais sur la santé humaine

LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ?

La production biologique de l'ananas est plus respectueuse de l'environnement que la production conventionnelle car le surplus de rendement apporté par l'usage des intrants chimiques n'est pas suffisamment élevé pour compenser ses impacts négatifs sur l'environnement.

La performance environnementale des cultures en zone maritime est meilleure que celle des plateaux où les cultures sont moins denses et peu entretenues.

L'usage de l'énergie, notamment le gaz, en phase de transformation est l'une des principales causes d'impact sur l'environnement. Cette phase génère beaucoup de déchets organiques non valorisés. L'emballage en carton contribue aussi significativement aux impacts sur l'environnement.

Les pertes liées aux conditions de transport, d'emballage et de gestion de stock, et l'usage des intrants chimiques influencent significativement l'impact sur la qualité des écosystèmes et la santé humaine.

L'ensemble de ces impacts peuvent remettre en question la durabilité environnementale de la chaîne de valeur mais plusieurs solutions peuvent être adoptées pour minimiser ces impacts (promotion de la production biologique, transformation artisanale des déchets en biogaz, recyclage des emballages...).

Conclusions

La CV ananas est encore peu développée, mais offre des **perspectives intéressantes pour l'économie agricole togolaise à condition que les acteurs se mobilisent pour la renforcer**. L'ananas togolais est préféré à celui des pays concurrents voisins pour son arôme et son goût. Le pays dispose d'une capacité d'extension de la culture d'ananas et occupe un créneau sur le marché des produits biologiques, en forte demande. Cette CV a suffisamment d'atouts pour s'inscrire dans la dynamique agro-industrielle et des agropoles promue par les autorités nationales et leurs partenaires. Le tissu des MPME transformant et expédiant l'ananas à l'étranger est en pleine croissance, ce qui est très positif pour la création d'emplois, la croissance économique et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Cependant, beaucoup reste à faire pour améliorer la coordination des acteurs, réduire les coûts de certains intrants, mieux inscrire la CV dans une démarche qualité et développer aussi le marché national.

Principaux risques

- **Perte de certification biologique.** L'interdiction à venir de l'usage du carbure de calcium pour les ananas destinés aux marchés de l'UE et le manque d'alternative peu coûteuse à ce produit inquiètent les producteurs utilisateurs.
- **Baisse de la fertilité des sols.** La menace sur les rendements à cause du faible apport de matière organique (peu d'élevage au Togo) malgré la grande disponibilité de terres fertiles suppose de repenser la durabilité de la CV (par exemple valorisation des déchets de la transformation en compost à retourner à la terre).
- **Recul du biologique.** La difficulté à trouver de la main d'œuvre agricole pour travailler dans les plantations à cause de la pénibilité des travaux de défrichage et de sarclage pousse certains producteurs à l'utilisation d'herbicides agressifs comme le durion pour contrôler les mauvaises herbes.
- **Faible innovation.** Recherche peu active dans le secteur, faible valorisation des sous-produits ou des déchets de la transformation, besoin d'innovation aussi pour diversifier les marchés. Les opportunités sont nombreuses pour le secteur privé.

Principales recommandations

- Engager la CV dans une démarche qualité, couplée à la certification biologique.
- Développer un label spécifique pour l'ananas bio du Togo et ses produits transformés.
- Assurer un soutien public aux entreprises exportatrices de produits frais (y compris l'ananas) par l'aménagement de quais fruitiers et l'accès des bateaux frigorifiques au port de Lomé.
- Planifier le développement des infrastructures routières dans les régions de production pour désenclaver certaines zones.
- Faciliter l'organisation et la professionnalisation des acteurs d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur.
- Mettre en place des stratégies de production de rejets sains et vigoureux pour accroître la production.
- Encadrer les producteurs d'ananas et les encourager à produire du compost eux-mêmes et à l'utiliser dans leur exploitation.
- Faciliter l'accès aux crédits et la disponibilité de fonds de roulement pour les différents acteurs de la CV.
- Encourager la consommation locale.
- Améliorer les conditions de travail dans la filière.
- Encourager le développement d'une filière de recyclage du papier carton et sa transformation en emballage de haute qualité.
- Diffuser les techniques pour réduire les pertes post-récolte.
- Améliorer les statistiques de la filière.



Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / DEVCO et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les **Délégations de l'Union Européenne** et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

L'étude de la chaîne de valeur ananas au Togo a été réalisée par Gustavo Saldarriaga, Fayçal Boureima, Konga Palassi et Koffi-Kouma Akouété Alate.

